



Berlin Eco

NUMERO 16

© DG Trésor

21 septembre 2018

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Selon [Destatis](#), l'inflation a progressé de 2% en août 2018 par rapport à l'année précédente. Cela est en partie dû à l'augmentation du prix de l'énergie.

POLITIQUE BUDGETAIRE

Le ministre des Finances Olaf Scholz a présenté le 11 septembre [le projet de budget 2019](#) devant le [Bundestag](#). L'Allemagne passera ainsi sous la barre des 60% du PIB de dette publique d'ici 2019 (voir même fin 2018). Olaf Scholz a réaffirmé sa volonté de ne pas recourir à la dette en période conjoncturelle favorable.

POLITIQUES SOCIALES

Le conseil des ministres a adopté le 19 septembre 2018 le projet de loi visant à améliorer **l'accueil des enfants en crèche** sur l'ensemble du territoire allemand ("[Gute Kita-Gesetz](#)"). Le Bund met à disposition une enveloppe supplémentaire d'un montant total de 5,5 Md€ jusqu'en 2022 pour financer notamment l'extension des horaires d'ouverture ou des formations du personnel. Le projet de loi inclut aussi au niveau national la gratuité de l'accueil aux familles à faible revenu (actuellement réservée aux familles bénéficiaires de minima sociaux) et introduit une obligation de différencier les frais de crèches en fonction de critères sociaux.

Le [projet de loi](#) visant à renforcer les **chances de qualification** et la protection par l'assurance chômage a été adopté le 19 septembre également. Pour faire face aux défis posés par l'économie numérique, le gouvernement a décidé que l'agence fédérale du travail financerait dorénavant une partie des coûts de la formation continue et élargirait son programme de conseil à la formation en direction des chômeurs, des salariés et des employeurs. Le projet de loi prévoit aussi une **baisse du taux de cotisation chômage** à 2,5% au 1^{er} janvier 2019 (contre 3,0% actuellement) jusqu'en 2022 ; à cette date, le taux de cotisation sera relevé à 2,6%. Cette baisse représente un allègement annuel de l'ordre de 6 Md€ pour les salariés et les employeurs. Par ailleurs, **l'éligibilité à l'allocation chômage est facilitée** en augmentant à deux ans et demi la période durant laquelle un salarié doit avoir cotisé 12 mois (contre deux ans actuellement).

[L'allocation de base](#) versée aux bénéficiaires de **l'aide sociale**, notamment ceux en recherche d'emploi sans droit au chômage (aide dite « *Hartz IV* »), sera relevée au 1^{er} janvier 2019 de 8 euros passant à 424€ mensuel (pour un adulte vivant seul). A cette aide s'ajoute la prise en charge des frais de logement et de chauffage par les services sociaux.

**ACTUALITE FINANCIERE****MARCHES FINANCIERS**

Deutsche Börse modifie le 24 septembre la [composition de ses trois indices](#) principaux (Dax, MDax et SDax). Les valeurs du TecDax, qui comprend les valeurs de la technologie, seront désormais également intégrées dans les indices MDax et SDax, ces derniers passant respectivement de 50 à 60 valeurs et de 50 à 70 valeurs. Cette séparation entre les indices de sociétés du domaine de la technologie et du numérique et les indices d'autres secteurs ne se justifiait plus, toute entreprise comprenant un volet « technologique ».

BANQUES ET ASSURANCES

Deutsche Börse a annoncé, le 5 septembre, que **Commerzbank** quitterait le DAX le 24 septembre pour intégrer le MDAX. Commerzbank dont la valeur boursière n'est plus que d'environ 11 Md€ (environ - 30% depuis le début de l'année) sera remplacée, au DAX, par Wirecard.

[Aareal Bank](#), spécialisée dans le financement de l'immobilier commercial, s'est entendue avec le fonds de garantie des dépôts complémentaire des banques privées (*Einlagensicherungsfonds des BdB*) pour lui racheter **Düsseldorfer Hypothekenbank** et en poursuivre la liquidation. Le prix de vente provisoire s'élève à 162 M€. Il est inférieur à la valeur de marché de la banque, ce qui devrait permettre à Aareal Bank d'améliorer son résultat 2018.

Le gouvernement chinois ferait pression sur HNA pour qu'il se retire de **Deutsche Bank** dont il détient 7,6% du capital.

DZ Bank a l'intention d'émettre fin septembre pour la première fois **des obligations vertes** (*Preferred Senior Unsecured*) avec une échéance de 5 ans pour un volume de 200 à 250 M€. Ces titres serviront au financement d'éoliennes en Allemagne. L'agence de notation Standard and Poor's leur a attribué la meilleure note (« E1 ») en matière de protection du climat. En Allemagne, la KfW est le principal émetteur d'obligations vertes.

Selon le dernier [rapport mensuel de la Bundesbank](#), le produit net d'intérêts des 20 **caisses d'épargne logement** (12 privées et 8 publiques) allemandes a baissé de 20% entre 2012 et 2017. Pour contrecarrer cette tendance, elles ont résilié des centaines de milliers de contrats (avec des taux d'intérêt garantis élevés), ce que la Cour fédérale de justice a jugé sous certaines conditions légal en 2017. Chacune d'entre elles doit disposer, depuis 1991, d'un poste spécial ayant le caractère de réserve (*Fonds zur bauspartechnischen Absicherung, FbtA*) auquel elle peut recourir pour « garantir ses engagements de manière plus régulière et avec moins de périodes d'attente » et, depuis 2015, pour « garantir le taux de marge nécessaire à la poursuite de l'activité de l'épargne-logement ». La totalité de ces postes spéciaux a diminué de 70% depuis 2012 (637 M€ actuellement).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Anita Gandon, Tom Levoir, Lucie Petit et Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan
Version du 21 septembre 2018